

SUJET 23 :

L'AFRIQUE ET SA PAUVRETE



(...) La période de 1986-1994 est considérée comme période sous ajustement structurel des pays africains. En effet (...) les années précédentes ont été caractérisées par un marasme économique des pays africains (...)

Afin de mieux assainir leurs économies qui semblaient sans cesse et de résoudre surtout leur abus de balance de paiements, grand nombre de pays africains ont sollicité à partir de 1986, des soutiens auprès des institutions financières internationales dont le FMI, la Banque Mondiale. Celles-ci ont accepté le privilège et ont commencé par octroyer des prêts à décaissement rapide conditionnés à

la mise en œuvre des réformes. Les résultats de cette réforme structurelle sont extrêmement décevant dans grand nombre de pays africains ;...

Brièvement, les PAS ont été mal appliqués en Afrique, provoquant ainsi un appauvrissement des populations. Suite aux différents échecs illustrés dans la mise en application des PAS, des réflexions continuent pour la reprise économique de l'Afrique. C'est pour cela que "la facilité d'ajustement structurel renforcé" laissera place à la "facilité de croissance et de réduction de la pauvreté" qui vient d'être lancée vers la fin de l'an 99. Elle sera ainsi associée en cadre de développement intégré de la Banque Mondiale et au renforcement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

Au cours de ces 5 dernières années, certains pays africains ont enregistré des résultats positifs quant à la relève de leurs économies (...). Par ailleurs, d'autres pays ont enregistré des résultats médiocres à cause, surtout de leur situation socio-politique. Parmi ceux-ci figurent la RDC, la Sierra Leone, le Burundi et le Libéria.

De façon générale, les mouvements de capitaux non générateurs d'endettement nets utilisées pour financer le déficit du compte courant ont fortement augmenté : ils s'élevaient à 20 milliards en 1999, contre 13 milliards l'année précédente.

Les investissements directs étrangers (IDE) estimés à 9,4 milliards de dollars, représentent près de la moitié de ces afflux de capitaux et pas loin du double du niveau des IDE en 1998. Malgré tout, les IDE en proportion du PIB restent très faible puisqu'ils représentent tout juste 1,3% du PIB entre 95 et 98.

Malgré les quelques progrès constatés, les faiblesses l'emportent toujours sur les avancés car, selon le Président Directeur Général de la **BAD**, Monsieur OMAR KABBAJ, " *l'Afrique entame le nouveau siècle avec des difficultés énormes ; plus de 300 millions de ses habitants disposent de moins de un dollar par jour*".

ANICET NTYONKURU, in Investir UEMOA Octobre 2000 P.28-29.

A l'aide du texte et de vos connaissances, répondez aux questions.

ECONOMIE GENERALE

1°) Définissez : - croissance économique - marasme économique - investissements directs étrangers

2°)

a - Qu'est-ce que l'initiative PPTE ?

b - Qu'est-ce que le programme d'ajustement structurel ?

3°) Déterminez l'impact de la croissance économique sur la pauvreté.

4°) Comment l'Afrique peut-elle attirer les IDE ?

ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES

1°) Définissez : - système, - veille informationnelle, - communiquer

2°) Quel est le rôle du système d'information ?

3°) La communication dans l'entreprise est-elle un luxe ou une nécessité ?